

## **Informations concernant l'exercice du droit de rétractation**

Vous avez la faculté de renoncer au mandat dans un délai de quatorze (14) jours, à compter de sa signature, sans donner de motif. Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision de rétractation en remplissant le formulaire joint au mandat, par courrier recommandé ou par voie électronique.

### **EFFET DE LA RÉTRACTATION**

L'exercice de votre droit de rétractation mettra fin aux obligations réciproques prévues au mandat. Il ne donnera lieu à aucune indemnité ni frais. Si vous demandez expressément que le mandataire commence l'exécution du mandat sans attendre l'expiration du délai de rétractation, sachez que cette demande ne vous privera en aucun cas de votre faculté de révocation pendant le délai de quatorze (14) jours. En contrepartie de l'exécution de sa mission, l'agence percevra ses honoraires conformément à ce qui a été prévu dans le mandat.

## **Informatique et liberté**

En application de l'article 26 du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, **le mandataire informe le mandant** qu'il collecte et traite des données personnelles nécessaires pour l'accomplissement de sa mission, et notamment pour exécuter le présent mandat, diffuser les données du bien à vendre sur tous supports, préparer la rédaction des actes de vente, suivre le dossier, effectuer de la prospection commerciale, mettre en relation avec son réseau ou ses partenaires, et respecter ses obligations légales.

**Le mandant** dispose d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de données le concernant, ainsi que d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression de ses données, sur simple demande auprès du responsable de traitement, à l'adresse suivante : rgpd@junot.fr

